

COMPTE RENDU
Réunion du Conseil Municipal
22 février 2011

N° 2011-02-1 LOCATION MAISON « DUPORTÉ », SUR LA PLACE

Choix du locataire : Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide d'attribuer ce logement à Mademoiselle Cécile BEAUMONT.

Montant du loyer : Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le montant du loyer à **150 € par mois**, et de demander à Mademoiselle BEAUMONT un dépôt de garantie équivalent à un mois de loyer soit **150 €**.

N° 2011-02-2 ASSAINISSEMENT COLLECTIF : PROJET SECTEUR PERROT - CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de Patrick BEAUMONT, géomètre, (S. C. P. BEAUMONT – DUPUY – GAÜZERE – PONTET), d'un montant de 2 700 € HT (3 229,20 € TTC), relatif à la réalisation d'un plan topographique et la maîtrise d'œuvre des travaux (estimation sur 30 000 € HT) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

N° 2011-02-3 BATIMENTS COMMUNAUX : CONTRAT DE VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de la société APAVE, d'un montant total de 1 891,39 € HT, relatif à vérification annuelle des installations électriques des établissements communaux recevant du public ;

DIVERS – INFORMATIONS

N° 2011-02-4 TRAVAUX SYDEC – SECURISATION D'UN LIEU DE VIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les préconisations de l'état tendant à la mise en place, dans chaque commune, d'un lieu sécurisé pouvant accueillir la population en cas de besoin.

Ce lieu devra être réalimenté en électricité dans les délais les plus brefs, ce qui nécessite l'enfouissement du réseau d'alimentation électrique.

Il précise qu'il serait opportun de prévoir, à l'occasion de ces travaux, l'enfouissement du réseau France Telecom ainsi que la pose de gaines qui permettront, dans le futur, d'enfouir le réseau d'éclairage public.

Pour la commune de Cazères-sur-l'Adour, c'est l'ensemble sports et loisirs qui semble être le plus approprié.

Il donne lecture à l'assemblée de l'étude établie par le SYDEC, dans le cadre du programme : *sécurisation spéciale intempéries 2009 – Sécurisation Hall des Sports et Loisirs – Lieu de vie*.

Récapitulatif

Montant estimatif TTC	69 701 euros
TVA	9 740 euros
Montant HT	59 961 euros
Subventions apportées par le SYDEC	15 317 euros
Subventions apportées par : FACE	34 173 euros
Subventions apportées par : France TELECOM	6 288 euros
Participation communale	5 363 euros

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE d'approuver le projet tel que décrit ci-dessus, pour une participation communale totale de 5 363 euros, le paiement s'effectuera sur fonds libres.

N° 2011-02-5 PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

A l'unanimité, il est décidé de procéder à la publication du marché. Les dispositions de la loi Grenelle II ont été intégrées au dossier.

N° 2011-02-6 CDG40 – ADHESION POLES RETRAITE ET PROTECTION SOCIALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer aux pôles retraites et protection sociale du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes ;
- **PREND ACTE** de la tarification mise en place par le Centre de gestion qui correspond pour notre collectivité à : 150 € / an ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention d'une durée de 3 ans avec le Centre de gestion qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2011.

DIVERS - INFORMATIONS

- Les services de la Préfecture ont informé que la date limite de vote des budgets était fixée au 30 avril 2011.
- Personnel :
 - David DUVIAU, agent communal, a réussi son permis D (transport en commun).
 - Monique DUPOUY, chauffeur du bus scolaire titulaire, devra suivre une formation FCOS.
- SYDEC : le devis complémentaire relatif à l'éclairage du terrain de football situé route de Renung, d'un montant de 2 622 € (charge communale), concerne les 4 pieux.
- Travaux en cours – enfouissement des réseaux rue de la Marche Cazérienne et impasse du Verger : la société SDEL a délégué la réalisation de ces travaux à l'entreprise ROY TP.
- SYDEC – enfouissement avenue du Comte de Dampierre : le coût total incombant à la commune est de 18 595,78 €.
- SYDEC : les synthèses des rapports de contrôle Gaz combustible et Electricité ont été adressés à la mairie.
- Busage rue de Mougnette – les travaux sont terminés. Coût pour la commune : 22 699,14 € HT.
- SAUR : le compte d'affermage assainissement 2010 a été adressé à la mairie. Le montant 2010 de la surtaxe reversée à la commune s'élève à 27 675,27 €
- TIGF – projet artère Béarn : le projet est consultable en mairie.
- Matériels : le tracteur, le chargeur et la balayeuse ont été livrés. Reste à réceptionner la faucheuse d'accotements.
- LA POSTE : Monsieur le Maire fait part d'un courrier de l'association des Maires de France relatif au nouveau contrat de présence postale pour 2011-2013 (signé par l'Association des Maires de France, le groupe La Poste et l'État). Il en découle notamment qu'aucune transformation d'un bureau de poste ne pourra intervenir sans l'accord du maire et du conseil municipal de la commune concernée.
- Prévention routière : cette association informe de l'organisation de sessions de remise à niveau des séniors. Ceci en partenariat avec de CCAS.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par « Libre pensée » il est demandé la mise à disposition des familles, lors d'obsèques civiles, d'une salle communale neutre susceptible de les accueillir afin de se recueillir. La salle de réunion pourra à la demande accueillir les familles.
- GAMA – Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par cette entreprise informant qu'à partir du 1^{er} janvier 2012, les communes qui hébergent des carrières ou qui sont traversées par les camions desservant ces industries percevront une partie de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) versée à l'État.

- Parcelles E 182 et 183, d'une superficie totale de 518 m², situées le long de la route de Mounamic. La commune était intéressée par l'acquisition de ce terrain en vue d'un éventuel élargissement de la voie. Le propriétaire maintenant le prix de vente à 10 € le m², il est décidé de ne pas donner suite.
- PACT des Landes – Réception du bilan d'activité 2009.
- Présentation d'un fascicule relatif à la réforme des Collectivités Territoriales.
- Enerlandes – Comme suite à la décision de l'état de revoir les tarifs dans le domaine du photovoltaïque, le dossier d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du complexe sports et loisirs a été mis en attente.
- SDIS – la contribution 2011 s'élève à 19 566,27 €.
- A65 – rétablissement des voies – route de Molès et carrefour route des Paloumayres – Monsieur le Maire donne à chaque conseiller une copie de la réponse formulée par le Conseil Général aux observations émises par la commune au sujet du rétablissement de ces voies communales dans le cadre de l'A 65.
- A65 – rétablissement des voies – route du Lac de la Gioule et route des Paloumayres – Ces accès étant en piteux état, il a été décidé en association avec la Communauté de Communes de faire procéder à un constat d'huissier. Les charges seront partagées : 50% à charge de la Commune et 50% à charge de la Communauté de Communes.
- Météo France propose à la commune une assistance météorologique (meilleure organisation des travaux à l'extérieur, anticipation de phénomènes dangereux...). Il est décidé de ne pas donner suite.
- Monsieur le Maire fait part d'un courrier adressé par « La Source, Landes addictions ». Cette structure a vu son champ de compétence élargi et permet d'assurer le traitement des pathologies de la dépendance (alcool, tabac, jeu et drogues illicites).
- Mission Départementale pour la Sécurité Routière – information est donnée sur la création d'une structure permis de conduire pour personnes handicapées ou en rééducation.
- Défibrillateurs : une formation sera organisée dans le courant du mois de mars.
- Voirie : Monsieur Jean-Pierre DUBAQUIER, adjoint en charge de la voirie, informe que tous les travaux de revêtement des chemins prévus pour 2010 ont été réalisés début 2011.
- Madame Rolande BESSEDE, conseillère municipale en charge des animations, informe l'assemblée sur l'organisation de la soirée théâtre et de la bourse aux collectionneurs.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 1^{er} mars 2011.

Le Maire,
Francis DESBLANCS